



PARIS le 10 février 2011

MODERNISATION DES FONCTIONS SUPPORTS : Logistique et Informatique de Gestion

Après avoir annulé à plusieurs reprises les GT Informatique de gestion et Logistique, l'administration a organisé une réunion générale sur l'évolution du projet de modernisation des fonctions supports. Le Secrétaire général a tenu à rappeler les nombreuses réunions organisées sur le sujet. Nous lui avons répondu que FO n'avait pas été conviée à ces réunions. D'après lui, de nombreuses discussions se sont déjà tenues sur ce thème, nous serions donc atteints de « la maladie d'Alzheimer »...

➤ **Gestion du patrimoine immobilier et Logistique dans les services:**

Les craintes évoquées dans notre déclaration liminaire (déjà diffusée) se sont rapidement avérées fondées pour la partie immobilière. Le SNIA responsable de la gestion immobilière de l'ensemble des bâtiments de la DGAC aura en charge la création d'un référentiel du patrimoine immobilier. En s'appuyant sur les antennes locales créées au 01/01/2011, il aurait également sous sa responsabilité les niveaux 3 à 5 de l'entretien des divers bâtiments des différents services. Les services logistiques existant à la DGAC ne devraient plus s'occuper que du niveau 1 (action simple sans compétence particulière) et 2 (actions effectuées par des « non spécialistes » en utilisant des procédures simples). Le travail se limiterait donc à changer des ampoules, à déboucher des tuyaux et à faire des déménagements.

L'ensemble des organisations syndicales a refusé cette répartition et a rappelé qu'actuellement des ouvriers et des TSEEAC exécutaient des actions de niveau 3, 4 voire pour certains 5. Tout le travail mené ces dernières années au niveau de la nomenclature ouvrière serait remis en cause. La famille logistique serait déjà en voie d'extinction après un an d'existence.

On nous a expliqué que le but n'était pas celui là et qu'une fois de plus nous faisons preuve d'immobilisme. FO appelle l'ensemble des personnels concernés à se mobiliser pour garder le niveau de fonction qu'ils ont aujourd'hui. Pour notre part nous n'accepterons pas cette nouvelle évolution.

➤ **Modernisation de l'informatique de gestion**

Le Directeur général a donné une mission avec quatre objectifs à Mr DESBENOIT qui doit rendre son rapport pour le 30/04 :

- Création d'une « DSI » qui regroupera le CEDRe et SDSIM. Cette nouvelle direction serait responsable de la gouvernance des systèmes d'information, de gestion des différentes directions métiers de la DGAC.
- Rationalisation des ressources : « l'éclatement a ses limites ». Une première expérimentation sur le site d'Athis est en cours. Si le résultat est concluant, il pourrait être étendu sur d'autres sites où il y a plusieurs services en tenant compte des spécificités (Aix en Provence, Bordeaux, Toulouse). Pour les sites isolés ou à faible densité de services la mutualisation inter services sera poursuivie (DSAC, DSNA). Pour ces sites un lien fonctionnel fort avec le CEDRe sera créé.

FO a rappelé qu'actuellement le service rendu par les divisions informatique des différents services était de qualité. Il était donc nécessaire que toute évolution ne diminue pas le niveau de prestation.

Nous avons insisté sur la nécessité que l'ensemble des services travaillent avec le même matériel et logiciel ce qui n'est pas le cas actuellement et qu'il était aussi important de mettre en place un véritable plan de formation au niveau national. Nous avons une nouvelle fois réaffirmé que les personnels n'étaient pas opposés à travailler plus en partenariat avec le CEDRe mais qu'ils refusaient tout rattachement hiérarchique. Pour le Secrétaire Général, les directions métiers doivent se recentrer sur le cœur de métier. La DSAC a surtout besoin d'inspecteurs de surveillance et la DSNA de contrôleurs. Les autres fonctions doivent être regroupées dans des services spécifiques.

Un GT informatique de gestion et un GT Logistique sont créés. Une fois de plus on nous propose de la concertation mais existe-t-il réellement une volonté de prendre en compte les demandes des personnels ? FO défendra dans ces deux groupes de travail l'avenir des personnels ouvriers sur ces fonctions.

Vos correspondants : *Pierre GAUBERT (BN), Didier PENNES (BN)*

SNPACM/FO 50, rue Henry Farman – 75720 PARIS Cedex 15

Tél: 01.58.09.45.58 / 43.50 Fax: 01.58.09.43.97 Mail: FO-SNPACM-PARIS/FO/SYNDICAT/REGIS@DGAC.FR